



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le **mercredi 24 juin 2026**, le Conseil d'Administration s'est réuni à 14h30 sous la présidence de Mme Aïcha BASSAL, Présidente du Conseil d'Administration.

Etaient présents :

Elus représentant l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) : Mme BASSAL, Présidente du Conseil d'Administration, M. JOUIN, Mme BIR, Mme BURGAUD (*jusqu'à 16h56, puis représentée par M. JOUIN pour les délibérations n°24 à 32*), Mme BLUMENTAL, M. AUCANT, Personnalités qualifiées : M. BORÉ, Mme GUET, Mme HAKEM, Mme COUSSINET-NDIAYE, Mme GANDON-TOURNEUX, Représentants des locataires : M. BERTIN (INDECOSA CGT), Mme LE CORRE (CLCV), M. PELÉ (CGL), Représentants du personnel : Mme LE MOINE, M. GAUTRON, M. PAYET, M. BENZEKRI, Membre à voix consultative : M. PATAY, Directeur Général.

Étaient représentés :

Elus représentant l'EPCI : M. BOUTHOLEAU (pouvoir à Mme BLUMENTAL), M. BESSEYRE (pouvoir à M. BORÉ), Mme BOURGEAIS (pouvoir à Mme BURGAUD *jusqu'à son départ à 16h56 – délibération n°23 incluse*), Personnalités qualifiées : Mme SALIMY (pouvoir à Mme GUET), M. GUILLLOU (pouvoir à Mme GANDON-TOURNEUX), Mme DAVID-LECOURT (pouvoir à Mme BASSAL). Représentant d'une association pour l'insertion : M. GENDRON (pouvoir à Mme BASSAL)

Absents excusés : Mme DOUSSET, M. DEPLANQUE, Mme CONAN (CNL), M. BARDY (CSF), M. PORTEAU, représentant du Préfet de Loire-Atlantique

Assistaient à la séance :

Mme BOIDIN-LAHLLOU, Directrice Générale Adjointe Proximité et Clientèle,
Mme RENAUD-MARTIN, Directrice Générale Adjointe Habitat et Patrimoine,
M. ALBERT, Directeur Général Adjoint RSE et Communication,
M. RIVET, Directeur des Ressources Financières,
M AGEZ, Commissaire aux Comptes (cabinet Fiducial),
M. GUILBAUD, Directeur des Ressources Juridiques et du Secrétariat Général,
Mme ROBION, Directrice de la Gestion Locative et des Politiques Sociales,
Mme LABYT, Maîtrise qualifiée Juridique et Gouvernance.

Conseil d'Administration

du 24 juin 2026

Délibération n° 32/26 DGAR

**Objet : ORVAULT – 21 RUE JULES VERNE – ACQUISITION DE LOCAUX PROFESSIONNELS
– EVOLUTION DU PATRIMOINE**

Considérant que :

I – Contexte

Par délibération du 26 juin 2025, le Conseil d'Administration a approuvé la cession de ses locaux professionnels sis à Nantes, 64 rue de l'Etier au profit de la Ville de Nantes.

Ces locaux acquis en 2012 par l'Office s'élèvent sur une parcelle de 11 075 m² et regroupent :

- une partie entrepôt, ateliers menuiserie, peinture et mécanique, magasin, vestiaires, locaux sociaux et archives en rdc pour environ 3 015 m²,
- une partie bureaux au rdc et 1^{er} étage pour environ 1 059 m².

A cela s'ajoutent en extérieur 45 places de stationnement, 4 bornes électriques pour recharge véhicules et 2 aires de lavage.

Cette opération répond à la politique d'optimisation des coûts de gestion de l'Office conformément aux recommandations formulées par l'ANCOLS. Elle constitue également une démarche stratégique de reconstitution des fonds propres, après treize années d'exploitation ayant permis l'amortissement du bien, et ouvre la perspective d'un transfert vers un site plus adapté aux besoins actuels de l'Office, avec une emprise mieux dimensionnée et un coût de fonctionnement maîtrisé. Le projet intègre des enjeux territoriaux, managériaux, économiques et environnementaux.

En parallèle, l'Office s'est mis en recherche d'un nouveau site pour accueillir les activités archives, logistiques, Biodiversité et Paysages Urbains. Un site a été identifié à Orvault, 21 rue Jules Verne.

Il comprend un local d'activités d'environ 1 850m² développés articulé comme suit :

- 360m² de bureaux,
- 1 180m² d'atelier
- 310m² de mezzanine

Le tout cadastré AW n° 83 pour 41a 17ca.

NMH a engagé des pourparlers avec le vendeur, la SCI IMMONA.

Une concertation avec les collaborateurs concernés a été menée entre le 2 février et le 29 mai 2026, avec 50 entretiens individuels et des réunions collectives.

II – Action proposée

Compte tenu du contexte précité, il est proposé d'acquérir auprès de la SCI IMMONA la propriété sise à Orvault, 21 rue Jules Verne et cadastré AW n° 83 pour 41a 17ca.

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- Information du CSE : 11 juin 2026
- Conseil d'Administration – évolution du patrimoine : 24 juin 2026
- Bureau du Conseil d'Administration – acquisition : 9 juillet 2026
- Signature de l'acte de vente : 4^{ème} trimestre 2026

III – Conclusions

- . Vu l'article R421-16-5° du Code de la Construction et de l'Habitation,
- . Vu la délibération n° 26/25 du Conseil d'Administration du 26 juin 2025 portant décision de cession des locaux professionnels sis rue de l'Etier,
- . Vu l'exposé qui précède.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AYANT DÉLIBÉRÉ

Approuve,

L'évolution du patrimoine de l'Office par l'acquisition des locaux sis à Orvault, 21 rue Jules Verne, cadastrés AW n° 83.

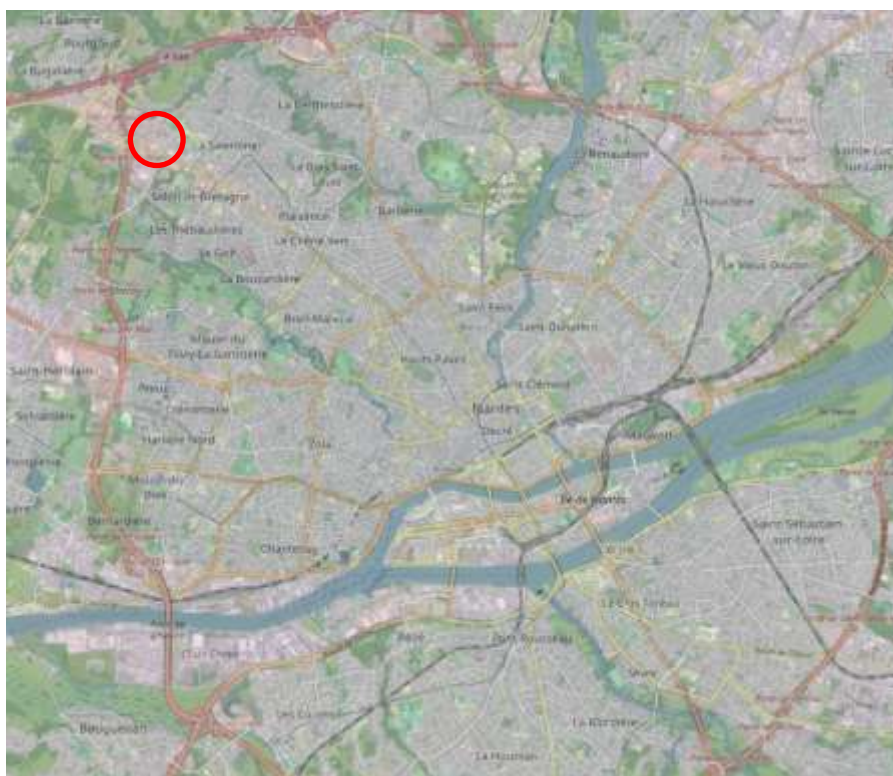
Cette délibération est adoptée à l'unanimité des personnes présentes et représentées (24 voix).

Le 24 juin 2026



La Présidente du Conseil d'Administration
Aïcha BASSAL

Plans de situation



21 rue Jules Verne – ORVAULT

Photo

